

Normes de la revue

GENERALITES

L'Année Psychologique/Topics in Cognitive Psychology est une revue internationale de recherche fondamentale en psychologie. Elle publie, en Anglais et en Français, trois catégories d'articles :

(1) Les articles expérimentaux : choisis à la fois pour leur nouveauté, leur intérêt théorique et la rigueur de leur démarche expérimentale. Pour les articles expérimentaux courts (pas plus de 3000 mots excluant la bibliographie et les figures), les auteurs sont priés de bien vouloir indiquer le nombre de mots sur la première page.

(2) Les notes. Trois catégories de notes sont distinguées :

a) Notes théoriques : centrées sur une discussion critique d'une problématique actuelle, d'une orientation scientifique, d'un cadre interprétatif, etc.

b) Notes méthodologiques : portant sur les paradigmes expérimentaux, des méthodes d'analyse, des procédures expérimentales, etc.

c) Notes historiques : biographies, approche historique d'une notion, d'un cadre conceptuel, etc.

(3) Les revues critiques : faisant le point sur une question et portant sur les divers domaines de la psychologie scientifique. Elles sont accompagnées d'une bibliographie plus étendue. Parmi les critères d'évaluation des travaux soumis à publication, il sera tenu compte de l'adéquation entre la longueur du texte et la qualité de la contribution.

PRESENTATION DES MANUSCRITS

Dans leur rédaction, les auteurs sont priés de bien vouloir se conformer aux normes générales suivantes **pour tous les textes. Tout manuscrit non conforme à ces normes ne sera pas pris en considération.**

1. Tout texte, y compris tableaux et figures, doit être déposé sur le site <https://ap.manuscriptmanager.net/>.
2. Les manuscrits doivent être saisis **en double interligne, avec des marges de 2,5 cm sur les côtés, en format A4, avec une numérotation.**
3. La police utilisée (de préférence Times New Roman) doit être de **taille 12.**
4. Les figures et les tableaux peuvent être insérés directement dans le corps du texte.
5. **Le fichier informatique** sous le logiciel WORD de Microsoft version Windows ou Macintosh sera exigé en cas d'acceptation définitive.

Les auteurs doivent éviter de fournir des travaux dont la longueur excessive ne serait pas dûment justifiée. D'une manière générale, un texte ne devra pas dépasser les 50 pages (bibliographie et figures comprises, en double interligne, Times 12, avec une marge classique de 2,5 cm à gauche et à droite). Il sera tenu compte de la date d'acceptation des manuscrits pour l'ordre de publication. Certains articles peuvent éventuellement être regroupés sous un même thème.

1) La première page

La première page doit contenir (1) le titre de l'article (éviter un titre démesurément long), (2) les noms et les institutions de rattachement des auteurs, (3) un titre courant (n'excédant pas 60 caractères), (4) le nom et l'adresse complète de l'auteur principal, et (5) le numéro de téléphone, de fax et l'adresse électronique

2) Les résumés

Pour ces trois sortes de manuscrits, les auteurs doivent fournir un **résumé en Français** d'environ 150 mots, et un résumé en **Anglais** de 150 mots. Ces deux résumés doivent préciser le thème et énoncer la problématique, la

méthode, les résultats essentiels et les conclusions. L'information sur la méthode et les résultats doivent être plus riches dans le résumé en anglais que dans le résumé en français ; ceci doit permettre au lecteur non francophone de saisir très clairement le contenu de l'article. Ces résumés doivent être présentés sur la deuxième page du manuscrit.

3) Titres anglais

Faire précéder le résumé en anglais d'un **titre en Anglais**.

4) Références dans le texte

Les références suivent les normes de l'APA (6ième édition). Ces références (dans le texte) comportent le nom de l'auteur en minuscules suivi d'une virgule et de la date de parution de l'article ou de l'ouvrage cité, le tout entre parenthèses.

Exemple :

... dans le modèle à activation interactive (McClelland & Rumelhart, 1981), le traitement de l'information opère en cascade.

Adopter l'**ordre alphabétique**, lorsque plusieurs références sont données, les séparer par un **point virgule**.

Exemples : ... traitement en cascade (Coltheart, 2000; McClelland, 1979; McClelland & Rumelhart, 1981; Seidenberg, 1990).

Lorsque le travail est signé par deux auteurs, mettre " & " entre ceux-ci.

Exemples : (Pinker & Jackendoff, 2005) ; (Hauser, Chomsky, & Fitch, 2002).

Mentionner **la première fois tous les auteurs**, ensuite, si **plus de deux auteurs**, indiquer **le premier suivi de et al.** Exemple : (Hauser et al., 2002).

5) Les citations d'auteurs

Dans le texte, les citations d'auteurs doivent être faites en Français, si le texte est rédigé dans cette langue. Si la citation est une traduction, le texte original peut être indiqué entre parenthèses ou en bas de page. Dans l'ensemble, prière d'éviter les termes " franglais " (par exemple " consistant " pour cohérent ; " perceptual " pour perceptif, etc.). Dans le cas d'une citation, indiquer la page du texte original (1967, p.174).

6) Les notes de bas de page

Pour les notes, mettre un numéro en exposant et reporter le texte les concernant en bas de page. Il ne faut pas excéder 4 ou 5 notes par article.

7) La bibliographie

Les normes de l'APA sont utilisées pour la bibliographie. La bibliographie est présentée à la fin du texte, à part, en ordre alphabétique. Les références dans le texte et les références dans la bibliographie doivent être **en correspondance stricte**.

Quelques exemples :

Pour une revue :

New, B., Pallier, C., Ferrand, L., & Matos, R. (2001). Une base de données lexicales du français contemporain

sur Internet : LEXIQUE. *L'Année Psychologique/ Topics in Cognitive Psychology*, 101, 447-462.

Page, M. (2000). Connectionist modelling in psychology: A localist manifesto. *Behavioral and Brain Sciences*, 23, 443-466.

Potter, M. C., & Faulconer, B. A. (1975). Time to understand pictures and words. *Nature*, 253, 437-438.

Pour un livre :

Posner, M. I. (1986). *Chronometric explorations of the mind*. New York: Oxford University Press.

8) Les tableaux et les figures

Les tableaux et les figures peuvent être inclus dans le texte. Le lecteur doit trouver dans le texte au moins un renvoi à chaque tableau ou figure. **Indiquer dans le texte l'emplacement choisi pour celles-ci.**

Les tableaux inclus dans le texte seront titrés et numérotés en **chiffres romains**. S'ils sont présentés à part pour des questions de taille, les tirer et les numéroté également en chiffres romains. Les titres, (en **Français et en Anglais**) sont placés **au dessus des tableaux** et ne doivent pas dépasser une douzaine de mots. Quelques explications peuvent être données en bas du tableau.

Les figures doivent être **parfaitement lisibles** (donner si possible les originaux ou du moins une reproduction impeccable). Chaque auteur est responsable de la réalisation graphique de ses figures. Aucune retouche n'étant possible, beaucoup de soins et de propreté sont exigés des auteurs dans cette préparation. Tenir compte pour le choix des caractères du fait que lors de la reproduction, la taille des figures se trouvera réduite. Numéroté les figures en **chiffres arabes** et leur donner une légende.

Ne pas oublier de donner une traduction en **Anglais des légendes des figures et des tableaux**.

9) Les contraintes d'imprimerie

En Français les signes ? ; : ! = ont un espace avant et un espace après.

Exemples : Qui es-tu ? (et non pas, Qui es-tu?)

.. leurs activités personnelles ; c'est ainsi ... (et non pas : ... leurs activités personnelles;c'est ainsi)

Pour écrire la signification du F, suivre la ponctuation suivante :

exemples : $F(1,122) = 10.42, p < .005$; $F(1,122) = 0.78, ns$.

10) Section « Participants »: Les auteurs devront indiquer, d'une part, si l'étude présentée est en accord avec les principes éthiques de la déclaration d'Helsinki et, d'autre part, si les participants ont signé un formulaire de consentement.

11) Déclaration des conflits d'intérêt

Les auteurs ont l'obligation de déclarer les liens d'intérêt suscités par l'étude rapportée. S'il n'existe aucun conflit en lien, la mention suivante doit être ajoutée directement en fin de manuscrit et ceci avant la section « références bibliographiques » : Conflit d'intérêt : aucun.

S'il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêts avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, ceux-ci doivent être déclarés en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques).

12) Utilisation d'une intelligence artificielle (IA)

Si une intelligence artificielle (IA), telle que ChatGPT ou tout autre outil basé sur l'IA, a été utilisée pour rédiger ou générer du contenu dans le manuscrit (par exemple : rédaction de sections du texte, génération de références, formulation d'idées), les auteurs doivent le déclarer de manière transparente dans une section dédiée (par exemple, Méthodologie).

La déclaration doit inclure :

- Le nom de l'outil d'IA utilisé
- La version ou le fournisseur (si connu)
- Le type d'intervention de l'IA (ex. : rédaction, reformulation, génération de texte)
- Une confirmation que les auteurs ont revu et validé tout le contenu généré

Exemple de déclaration à inclure :

« Une intelligence artificielle (ChatGPT, OpenAI, version de juin 2025) a été utilisée pour aider à formuler certaines phrases de l'introduction. Tous les contenus générés ont été vérifiés et validés par les auteurs. »

L'utilisation d'une IA ne dispense pas les auteurs de leur responsabilité pleine et entière sur l'exactitude, l'intégrité et l'originalité du contenu soumis.

SOUMISSION DES MANUSCRITS

Les manuscrits envoyés à *L'Année Psychologique/Topics in Cognitive Psychology* seront soumis à une double expertise et la procédure de soumission se fera dorénavant exclusivement sur la plateforme [Manuscript Manager](#).

Le manuscrit doit obligatoirement être accompagné d'un message dans lequel l'auteur indiquera que le texte soumis n'a jamais été publié et n'est pas soumis à une autre revue.

EPREUVES DES ARTICLES

Les épreuves seront envoyées par e-mail en format PDF à l'auteur principal. Elles doivent être soigneusement corrigées et renvoyées au Directeur scientifique dans les 48 heures qui suivent leur réception.

En cas de retard de l'auteur, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.

Aucune modification du texte, ajout de références, etc., ne sera acceptée sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie et à la correction orthographique. Au cas où l'auteur demanderait des modifications importantes, il en supporterait la charge financière.

DROITS DE REPRODUCTION

Dès que le manuscrit est accepté pour publication, l'auteur est réputé avoir cessé ses droits à l'éditeur à qui devront être adressées les demandes de reproduction.